

SCALP ANTI-M 3100

**PRODUIT 2-EN-1 SURPUISSANT :
BIOCIDE PREVENTIF & HYDROFUGE
IDÉAL POUR UNE APPLICATION PAR DRONE**



AVANTAGES PRODUIT :

- Produit ultra rapide
- 2-en-1 : biocide et hydrofuge = économique et pratique
- Sans rinçage
- Très grande facilité d'application
- Pulvérisable : formule parfaitement compatible avec la pulvérisation par drone
- Application par drone = Sécurité accrue, gain de temps, pulvérisation uniforme, réduction des coûts
- Ne détériore pas les matériaux ni le matériel d'application
- Idéal pour tous les supports
- Très grande efficacité
- Solution préventive
- Très grande rémanence, supérieure à 2 ans (selon climat)
- Faible odeur
- Sans COV



CONDITIONNEMENT :

- En 20L, palette de 24 x 20L
- En 5L, colis de 96 x 5L (pack de 4 unités x 5L)

DOMAINES D'APPLICATION :

SCALP ANTI-M 3100 est un produit 2-en-1 :

- Biocide et algicide, il protège les surfaces contre les algues, lichens et dépôts verdâtres en un temps éclair. Son action est effective en deux heures et permet de protéger durablement, de 2 à 5 ans selon le climat.
- Hydrofuge, SCALP ANTI-M 3100 protège des infiltrations d'eau et limite l'encrassement urbain.

Il s'utilise sur toiture, façade, murs et sols extérieurs ; en finition sur construction neuve ou en rénovation. Il est parfaitement adapté aux supports en : tuiles, ardoises, fibrociment, shingles, pierres, enduits minéraux, briques, plâtre, béton, crépis, revêtements plastiques épais, bois...

L'utilisation par drone permet une application rapide, homogène et sécurisée, sans contact direct avec la surface

MISE EN OEUVRE :

1. DILUTION : Diluer 1 litre de SCALP ANTI-M 3100 dans 7 litres d'eau (voir notre service commercial).

2. MATERIEL D'APPLICATION : Brosse, rouleau, pulvérisateur.

3. MODE OPERATOIRE : Appliquer SCALP ANTI-M 3100 jusqu'à saturation sur supports complètement secs. Laisser agir. En cas de forte épaisseur de micro-organismes, employer un moyen mécanique pour s'en débarrasser.



SCALP[®] SAS

SCALP est une entreprise familiale française qui fabrique des produits de nettoyage, de protection et d'entretien, spécialisée dans le secteur du bâtiment depuis plus de 70 ans.

La surface ainsi traitée, retrouvera un aspect propre à partir de 2 heures. Ne jamais rincer après application.

4. TEMPS D'APPLICATION : Il s'agit d'une solution d'imprégnation.

5. TEMPERATURE D'APPLICATION : de 5 à 50°C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.

6. NETTOYAGE DES OUTILS : Le nettoyage des outils se fera à l'eau aussitôt après application.

7. RENDEMENT (AVEC DILUTION) : 28 à 42ml/m²

- 5L ≈ 115 à 175m²
- 20L ≈ 460 à 700m²

8. STOCKAGE : Stocker le produit en local hors gel à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil. Ne pas stocker à une température <5°C.

*Les notions de rendement ne sont données qu'à titre indicatif. Ces données permettent d'évaluer un chiffrage des chantiers. Elles ne sont en aucun cas contractuelles ; seuls des essais permettent de définir avec exactitude les quantités de produit à appliquer en fonction des différents supports à traiter.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Produit à base de bactéricides
- Liquide incolore
- Masse volumique : 0.985g ± 0.03g/cm³ à 20°C
- COV : 0g / litre
- pH : 10
- Craint le gel mais réversible
- Point d'éclair : Néant

PRÉCAUTIONS D'APPLICATION :

1. PROTECTION DES SUPPORTS : Eviter les projections sur la végétation alentour.

2. PROTECTION DES PERSONNES : En cas de projection sur l'épiderme et le visage, se laver abondamment à l'eau. Porter des gants en PVC. Porter un casque avec visière de protection pour le visage lors d'une utilisation par pulvérisation. Porter des lunettes de protection pour une application au rouleau ou à la brosse. Porter une combinaison adaptée (étanche).

3. LES EMBALLAGES SOUILLES : doivent être vidés à fond. Après nettoyage avec un détergent adéquat, ils peuvent être réutilisés. Le produit non utilisé est éliminé par incinération dans un centre agréé. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti poison le plus proche (Paris : 01 40 05 48 48, Lyon : 04 72 11 69 11, Marseille : 04 91 74 51 80).

Important : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Compte tenu des spécificités particulières à chaque support (usures, altération de l'intégralité et/ou des propriétés, composition chimique, etc.) et pour éviter toute dégradation de la surface à traiter, il est indispensable de réaliser un essai du produit Scalp sur une petite surface à traiter en respectant la procédure d'application afin de s'assurer de l'absence d'altération. Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations sur le produit. Produit professionnel : dangereux, respecter les précautions d'emploi. Porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).



SCALP® SAS

SCALP est une entreprise familiale française qui fabrique des produits de nettoyage, de protection et d'entretien, spécialisée dans le secteur du bâtiment depuis plus de 70 ans.